

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N°3 DU LYCÉE VICTOR HUGO
EN DATE DU 22 JUIN 2023 à 16h

Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Établissement n°3 du jeudi 22 juin 2023 à 16h18 en validant le quorum. M. Klein devait être présent mais une difficulté informatique l'a empêché de se connecter.

Madame RAVEZ Christelle représentante du personnel enseignant est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par le président du conseil d'établissement, celui-ci est voté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 8 mars 2023

Le procès-verbal du Conseil d'Établissement du mercredi 8 mars 2023 est voté et approuvé à l'unanimité.

3. Calendrier scolaire

Rappel du calendrier scolaire 2023-24. Celui-ci est identique pour la ZAC, calqué sur celui de l'AC de Nantes, sauf pour les vacances de Noël.

Des informations seront communiquées en temps utile et par toutes les voies de médiatisation possibles quant aux dates et modalités de la rentrée de septembre, compte tenu des dates d'élections dès qu'elles seront connues et que des dispositions auront été prises par les autorités compétentes.

4. Projections de rentrée 2023

a) Effectifs et divisions

Les effectifs annoncés comme entrant en sixièmes, les départs de terminales, les premières perspectives de départ ou d'arrivées d'élèves permettent de premières projections qui augurent d'un accroissement des effectifs. Les chiffres se vérifient et laissent augurer de plus nombreuses arrivées encore, en sixième à la rentrée 2024

Il faudra trois divisions par niveau sur la partie collège avec l'ouverture d'une troisième classe de 3^{èmes}.

Sur la partie lycée, maintien des structures existantes avec trois classes de secondes, deux classes de premières et deux classes de terminales pour la rentrée 2023.

b) Bilan vie scolaire et bilan des actions pédagogiques

Sont présentés divers bilans :

- Bilan de la vie scolaire (il est proposé qu'un ordinateur soit installé en salle de permanence pour que les élèves puissent consulter leurs devoirs sur PRONOTE, notamment lors du dispositif Devoirs Faits)
- Bilan EFE3D
- Bilan A.S. 2023
- Bilan Pix année 2022- 2023

- Rapport d'activité de la PRIO
- Proposition de la mise en place d'un tableau des IMP

Tous ces rapports sont en pièces jointes

5. Concours d'Accès aux Etudes Scientifiques (CAES) 2023

Le rapport est mis à la connaissance du conseil d'administration et sera joint à ce présent procès-verbal. Ce sont neuf candidats qui ont été retenus et qui rejoindront le lycée Victor Hugo à la rentrée 2023 pour respecter le nombre de 30 boursiers au sein de l'établissement.

Un élève de seconde, passant, en Première s'est vu signifier un sursis par le conseil de classe. Il devra faire ses preuves à la rentrée.

Il a été indiqué que les établissements participants souhaitent connaître les statistiques de réussite pour les communiquer à leurs parents d'élèves.

Une parenthèse a été ouverte pour indiquer qu'une élève de Terminale A a obtenu cette année la Bourse d'Excellence lui permettant le financement de ses études supérieures par l'AEFE.

6. Travaux

De gros travaux sont prévus dans le lycée, cet été. Certains d'entre eux devront permettre la mise en service de nouveaux bâtiments à la rentrée de septembre.

Entre autres, la commission travaux de l'APE a entamé une réflexion sur divers travaux à faire dans l'établissement à savoir :

- Rafraichissement de l'établissement : peinture et embellissement
- Aménagement de l'accès principal
- Mise en place d'une infirmerie
- Mise en place d'un bureau de permanence APE
- Rénovation/sécurité des salles de sciences
- Seconde salle informatique

NB: en réponse à l'inquiétude des personnels notamment quant au fait qu'aucun câblage ne soit fait à ce jour dans le nouveau bâtiment, le proviseur précise que l'APE s'est engagée à ce que tout soit opérationnel dès septembre, le nouveau bâtiment étant déjà sollicité à 75%.

7. Questions diverses

7.1 : des employés

LOCAUX :

- Le nouveau bâtiment sera-t-il opérationnel dès la rentrée de septembre ? Le câblage de celui-ci n'ayant pas commencé, les stores n'étant pas été installés ni le mobilier disposés, une inquiétude se fait au sein de l'équipe.

Réponse ci-dessus.

- L'espace restauration est régulièrement utilisé comme salle de permanence, l'équipe souhaite que ce ne soit plus le cas à la rentrée car cela perturbe les cours alentour.

Cet espace ne sera plus utilisé à cet effet dès la rentrée. La nouvelle salle de permanence étant plus grande, ce sera une solution au problème.

- Les dispositions mises en place lors de la crise COVID n'ayant plus lieu d'être, il est souhaité que l'espace dédié aux terminales soit libéré, ceux-ci étant juste sous les fenêtres des toilettes des enseignants, ce qui est très gênant.

Les lycéens pourront désormais bénéficier de la Maison Des Lycéens dans le nouveau bâtiment.

- Qu'en est-il des problèmes d'eau? Aujourd'hui encore, il n'y a pas d'eau dans l'établissement.

Question pour l'APE. Il est cependant indiqué qu'un changement de prestataire a été effectué et qu'il s'agissait d'un problème de vétusté et de manque d'entretiens. Les choses devraient être rentrées dans l'ordre pour la rentrée.

- La mise en route du nouveau bâtiment n'implique t elle pas le recrutement d'une nouvelle femme de ménage? Un nouvel AED?

L'APE précise qu'ils ont conscience de ce point et que le recrutement est en cours.

PÉDAGOGIE :

- Qu'en est-il du recrutement des nouveaux collègues sous contrats locaux pour la rentrée ?

Deux contrats à temps-partiel en SVT (Claire Dalbergue et Sophie Guillet Lhermite) ont été pourvus ainsi qu'un contrat temps partiel en français (Sylvain Ramos). Jean-Yves Pivot, actuellement AED aura un mi-temps aux 3C à la rentrée et un mi-temps en tant qu'AED.

Il reste encore à pourvoir un temps complet aux 3C (professeur-documentaliste), un temps complet SVT, un temps complet en histoire-géo ainsi que deux remplacements maternité (histoire-géo et mathématiques) pour la rentrée mais le proviseur précise que cette question doit s'adresser à l'APE, employeur des contrats locaux.

Le proviseur précise que les 4 postes de détachés ont été pourvus: anglais, espagnol, mathématiques et français.

- Quant aux nouveaux enseignants résidents : ont-ils un appartement attribué? 2 enseignants quittent la concession Total mais 3 enseignants arrivent. D'autres appartements sont libres dans l'immeuble mais des travaux doivent y être faits afin qu'ils puissent emménager. Qui est le référent sur ce point?

C'est de nouveau un point pour l'APE. Il est précisé que deux autres appartements seront habilités pour l'arrivée des enseignants.

- Les enseignants souhaiteraient recevoir, lors de la pré-rentrée, une pochette d'accueil avec planning, emploi du temps, classes et PP, organigramme, protocole de vie scolaire, protocole de projets pédagogiques, protocole incident-infirmerie, protocole incendie et intrusion...

Le proviseur ne s'oppose pas à cette demande, il va étudier la question. Il s'agirait d'un travail en concertation entre le DAF, le CPE et le proviseur.

- Une troisième classe de première ne peut-elle pas être envisagée à la rentrée. Au moins 60 élèves sont attendus à la rentrée en première (peut-être plus après les commissions d'appels). Sachant que le nombre d'heures en barrettes ne serait pas augmenté et que les ateliers prévus en demi-groupe (15 élèves) pourraient passer en groupe classe (20 élèves), seules les heures de tronc commun seraient ajoutées ce qui serait possible et par le nombre de salles et le nombre d'enseignants, tout en gagnant en qualité d'enseignement.

Le proviseur confirme que ce n'est pas possible pour cette rentrée. Il précise que seuls 57 élèves seront en première ce qui fait deux classes de 28 - 29 élèves et qu'il a fait en sorte de leur attribuer des salles de classe suffisamment grandes pour qu'ils soient à l'aise.

- Un protocole est demandé pour l'organisation des sessions d'exams type CAES indiquant notamment le montant rémunéré par tâche AVANT l'assignation de ces dernières.

Le proviseur indique que c'est à l'APE de rédiger ce protocole.

- Un protocole est demandé pour l'organisation de projets pédagogiques : à qui doivent-ils être adressés ? Qui les valide ? Quand ? Comment est géré l'éventuel budget nécessaire ? Qui est le responsable ? (fiche action?)

Le proviseur indique que ce sera une des tâches du DAF à la rentrée.

- Dans le cadre des ateliers proposés au lycée, une contribution financière est demandée aux parents (25 000 CFA annuels), ce budget ne devrait-il pas être consacré à la mise en place desdits ateliers ou au spectacle de fin d'année ?

Ce point sera également à traiter avec le DAF à la rentrée.

- Différents problèmes de discipline se sont présentés cette année au sein de notre établissement. Quel a été le suivi disciplinaire de ceux-ci ? La commission a-t-elle été sollicitée ?

La commission de discipline n'a pas été sollicitée cette année, la nécessité ne s'est pas présentée.

7.2 : des parents d'élèves

- Rentrée de septembre

La pré-rentrée est maintenue le 1er septembre et la rentrée des élèves le 4 septembre pour le moment car aucune information officielle ne vient contredire ce scénario.

- Rencontre avec les lycéens

Les représentants déplorent que les rencontres prévues avec les lycéens n'ont pas été organisées.

Le directeur indique qu'elles ont bien eu lieu.

Le proviseur annonce son départ en cette fin d'année scolaire pour des raisons personnelles. Il précise que cette année fut très difficile mais très intéressante et que M. Laurent-Pierre KAMLAN le remplace pour la rentrée 2023-2024. Il sera accompagné d'une nouvelle Directrice Administrative et Financière, Mme Zora HOUCHANE, elle aussi, mandatée par l'AEFE.

Les parents d'élèves reconnaissent la qualité de travail des professeurs qui forment des élèves épanouis, raisonnés et à l'aise en société.

Ils demandent à l'APE pourquoi n'y a t il pas eu d'autres AG depuis celle de janvier. Ils souhaiteraient qu'il en soit organisée une dans les deux premières semaines de la rentrée avec notamment une présentation de l'équipe enseignante et une visite du nouveau bâtiment. Le proviseur propose que l'inauguration du nouveau bâtiment se fasse à la même période.

Les représentants des enseignants demandent à l'APE de mettre les enseignants au cœur de leurs préoccupations, tout comme les enseignants ont les élèves au cœur des leurs. Ils reprochent à l'APE de prendre des décisions à leur sujet sans les consulter, de manière infantilisante, ce qui crée un malaise au sein de l'équipe enseignante.

L'APE s'est engagée à répondre à toutes les demandes les concernant suite au CE.

Les représentants des élèves n'ont rien manifesté de particulier.

La séance est levée à 18h38

Les secrétaires de séance

Madame Christelle RAVEZ

Madame Léa ONDO OBIANG

Le Président du Conseil d'Établissement

Jean-Yves FOUCRIER